

Départementale VTT 2017

Club : _____

Email : _____

Finale départementale VTT CROSS COUNTRY

Mesnil en Thelle

Dimanche 2 avril 2017 à 14h

Inscription et départ salle Omer BEE



Tarifs:
Ufolep 6€
Autres 8€
Sur place 2€ en plus

Inscription à partir de 12h
Renseignements :
Adresse: 7 rue de la mairie
60530 Mesnil en Thelle
Email : vttmesnilois@free.fr
tél: 06.73.78.50.06



Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie Championnat	N° de licence

Les engagements sont à retourner avant le 28 mars accompagnés obligatoirement du règlement à : VTTMesnilois 7 rue de la mairie 60530 Le Mesnil en Thelle
Chèque à l'ordre du VTTMesnilois.

Pour les UFOLEP Oise, il faut impérativement s'engager par club.

- UFOLEP 6 euros
- Autres fédérations 8 euros
- Engagement sur place +2 euros

GENERALITES

Le championnat départemental UFOLEP de VTT X-Country 2017 se déroule en 2 épreuves : [1 ère manche à La Neuville en Hez le 26 février](#)

[Finale au Mesnil en Thelle le 2 avril](#)

Ces épreuves sont ouvertes à tous. Pour les licenciés UFOLEP Oise participant au championnat, carton et licence obligatoires lors de la remise des plaques. Pour les autres, licences avec VTT en compétition ou certificat médical avec la mention pratique du vélo en compétition.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les UFOLEP Oise, licence homologuée depuis au moins 8 jours avant la 1ere épreuve à la Neuville en Hez le 26 février.

CATEGORIES D'AGE CONCERNES

Heures de départ	Catégorie	Agés	Date de naissance	Nb de tours
14H00	Masculin	20/29 ans	01/01/1988 au 31/12/1997	6 tours
14H02	Masculin	30/39 ans	01/01/1978 au 31/12/1987	6 tours
14H04	Masculin	40/49 ans	01/01/1968 au 31/12/1977	6 tours
14H06	Masculin	50/59 ans	01/01/1958 au 31/12/1967	5 tours
14H06	Masculin	17/19 ans	01/01/1997 au 31/12/2000	5 tours
14H06	Féminine	17/29 ans	01/01/1988 au 31/12/2000	5 tours
14H06	Féminine	30/39 ans	01/01/1978 au 31/12/1987	5 tours
14H06	Féminine	40 ans et +	Avant le 31/12/1977	5 tours
14H06	Tandem	17 ans et +	Avant le 31/12/2000	5 tours
14H08	Masculin	60 ans et +	Avant le 31/12/1957	4 tours
14H08	Masculin	15/16 ans	01/01/2001 au 31/12/2002	3 tours
14H08	Féminine	15/16 ans	01/01/2001 au 31/12/2002	3 tours
14H08	Masculin	13/14 ans	01/01/2003 au 31/12/2004	2 tours
14H08	Féminine	13/14 ans	01/01/2003 au 31/12/2004	2 tours

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Application du règlement National UFOLEP (à voir sur <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info>)

Les horaires de départ sont fixés à partir de 14h (départ par vagues selon les catégories)

Appel des concurrents 10 mn avant, soit 13h50.

Matériel

Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteurs.

Tenue vestimentaire

Port du casque obligatoire, et du maillot de club (les maillots publicitaires ainsi que les maillots de groupes sportifs sont interdits).

Port du casque obligatoire dès l'échauffement.

CLASSEMENTS UFOLEP OISE

A l'issue de chaque épreuve un classement des UFOLEP Oise sera établi par catégorie séparément et les points seront attribués de la manière suivante : 20 pts – 18 pts – 16pts – 15-14 et ainsi de suite en tenant compte du classement des UFOLEP Oise.

Lors de la dernière épreuve le vainqueur sera celui ayant obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'ex aequo c'est le plus ancien dans l'âge qui sera déclaré vainqueur.

En cas d'abandon le concurrent sera classé selon le nombre de tours effectué et les points attribués en fonction de ce classement.

RECOMPENSES

Il n'y aura pas de maillots remis si moins de 5 partants pour les catégories 20/29 – 30/39 – 40/49 -50/59 et 3 partants pour les catégories 13/14 – 15/16 – 17/19 – tandem +60. Pour les féminines, si au moins 3 participantes dans toutes catégories confondues 1 maillot sera remis à la 1ère.

Au 1^{er} de chaque catégorie : une Gerbe et une coupe, au 2^{ème} et 3^{ème} une coupe. Un lot pour chaque participant.

Tenue cycliste exigée + port du maillot du club obligatoire sur le podium.

CONTROLE DES EPREUVES

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au contrôle d'arrivée, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

SECURITE – RESPECT DE LA NATURE

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route, à respecter l'environnement (**garder les emballages de produits énergétiques dans la poche**).